

221C2622
FR0000120966-FS0793

6 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE BIC
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 6 octobre 2021, la société de droit suédois Alecta Pensionsförsäkring, Ömsesidigt (Regeringsgatan 107, 103 73 Stockholm, Suède) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 octobre 2021, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE BIC et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions de la SOCIETE BIC hors marché par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres.
